

## Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis COMMUNE DE NANGIS

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2016

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2016/JUIL/103  Date du conseil municipal 04/07/2016  Date de la convocation 27/06/2016	OBJET:  DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET «BOUCLIER DE SECURITE» POUR L'EQUIPEMENT DES POLICES MUNICIPALES
Date de l'affichage 27/06/2016	MONGHALLS

L'an deux mille seize, le quatre juillet à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 27 juin 2016.

#### Etaient présents:

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, Stéphanie CHARRET, Didier MOREAU, Marina DESCOTES-GALLI, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Simone JEROME, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Michel VEUX, Pascal HUÉ, Sandrine NAGEL, Medhi BENSALEM, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Rachida MOUALI, Stéphanie SCHUT

## Etaient absents représentés :

- Jacob NALOUHOUNA excusé représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Karine JARRY excusée représentée par Michel BILLOUT
- Danielle BOUDET excusée représentée par Anne-Marie OLAS
- Pascal D'HOKER excusé représenté par Jean-Pierre GABARROU

Monsieur Alain VELLER est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

VU le budget communal,

CONSIDERANT la mise en place du dispositif « Bouclier de sécurité » par le Conseil régional d'Île-de-France, pour notamment aider à équiper les polices municipales,

CONSIDERANT le recrutement d'un nouvel A.S.V.P. qu'il convient d'équiper pour lui permettre de réaliser ses missions,

CONSIDERANT que le Conseil Régional d'Ile-de-France subventionne ce projet à hauteur de 30 % du montant H.T.,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

## ARTICLE 1:

APPROUVE la demande d'aide financière auprès du Conseil Régional d'Île-de-France, dans le cadre du dispositif «Bouclier de sécurité », pour l'achat d'un gilet pare-balle dont le montant s'élève à 394 € H.T.

## ARTICLE 2:

SOLLICITE le Conseil Régional d'Ile-de-France pour une aide financière s'élevant à 30 % du montant H.T. du projet, et ce pour l'action décrite à l'article 1er.

#### ARTICLE 3:

AUTORISE Monsieur le maire à signer la demande d'aide financière, ainsi que la convention qui devrait définir les modalités de versement et tout autre document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 5 juillet 2016

Michel Bly OUT 1

Accusé de réception en préfecture 077-217703271-20160705-2016-JUIL-103-DE Date de télétransmission : 08/07/2016 Date de réception préfecture : 08/07/2016